

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION D.P.T.I.C.

Procès verbal de la réunion du 05/07/2001 à 10h00

Présents : Voir liste de présence

Secrétaire de Séance : Marie-Odile BARTHELEMY

Scrutateur : Patrick MONTAGNE

Diffusion : Membres de l'Association D.P.T.I.C., Président de l'Association D.P.T.I.C, Directeur de l'Association, Partenaires de l'Association

Pièces jointes : Les statuts de l'Association D.P.T.I.C., le budget de l'Association

I. Ordre du Jour

- Introduction
- Rapport moral et financier,
- Budget prévisionnel,
- Désignation des commissaires aux comptes,
- Modifications statutaires,
- Renouvellement du conseil d'administration,
- Questions diverses

II. Introduction

Jean-Pierre Duvergne, Président de l'Association, accueille les membres de l'association ainsi que les partenaires et présente l'ordre du jour.

III. Rapport moral et financier

Monsieur Duvergne présente le rapport moral couvrant la première année de fonctionnement de l'association :

- 41 collectivités et entités publiques régionales sont adhérentes,
- 7 assemblées plénières et 48 réunions de groupe de travail ont été organisées depuis octobre 2000
- Appel d'offres : l'appel d'offres est en phase de consultation finale et les réponses sont attendues pour le 08/10/2001
 - . le choix du candidat et notification des marchés : septembre à mars 2001
 - . le déploiement du réseau : au cours de l'année 2002.



- Projet E.P.N. : L'appel à projet à été lancé début juin. La date limite de réception des candidatures est fixée au 31 juillet 2001.

IV. Rapport financier (voir document joint)

Le Directeur de l'Association, Didier Fournier, présente le bilan financier qui met en évidence une sous-consommation par rapport aux prévisions. Cette sous-consommation est imputable au glissement du projet qui a conduit à différer des recrutements et des acquisitions de matériel et de mobilier.

Par ailleurs, les modalités de versement de la subvention de l'état (50 % en début d'exercice et 50 % à la fin de l'exercice sur présentation de comptes certifiés) ont conduit à reporter certains investissements notamment la sécurisation des locaux. Ces modalités de versement de subvention devraient être modifiées pour le prochain exercice.

Le rapport du commissaire aux comptes a été remis aux membres de l'association D.P.T.I.C.

V. Budget prévisionnel (voir document joint)

La date de clôture des comptes fixée à l'origine le 30 septembre de chaque année, est reportée le 31 décembre à la demande du Conseil Régional et de la Préfecture de Région.

Les principales dépenses prévues pour le second semestre sont :

- L'aménagement des locaux notamment la réalisation d'accès,
- L'acquisition des moyens techniques nécessaires à la supervision et à l'exploitation du réseau,
- Le recrutement de personnel notamment en septembre un chef de projet E.P.N..

Le budget prévisionnel, n'appelant aucune remarque de la part des membres de l'association, est proposé aux votes des adhérents de l'association.

Le budget a été adopté à l'unanimité.

VI. Commissaires aux comptes

Conformément à la réglementation, un commissaire aux comptes titulaire et un suppléant sont à désigner pour 6 ans.

La proposition, ci-dessous, est faite aux membres de l'Association :

- Titulaire : Monsieur KHAN – 5-7, avenue des Droits de l'Homme – 45000 Orléans
- Suppléant : Fiduciaire Expertises Conseils – 7, rue Jean Mermoz – 78000 Versailles

Cette proposition, n'appelant aucune remarque de la part des membres de l'Association, est proposée aux votes des adhérents et adopté à l'unanimité que Monsieur KHAN est élu commissaire aux comptes titulaire et Fiduciaire Expertises Conseils, commissaire aux comptes suppléant.



VII. Modifications statutaires

Certaines modifications statutaires sont présentées par le Président pour être soumises au vote de l'assemblée générale. Ces modifications répondant à des obligations réglementaires n'appellent aucune remarque des membres de l'association et sont adoptées à l'unanimité.

VIII. Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a été mis en place le 5/07/2000 et doit être renouvelé.

Les membres de l'association ont été sollicités pour déposer leur candidature qui est soumise aux votes des membres de l'association au cours de l'assemblée générale.

Se sont portés candidats :

- Pour le Conseil Régional du Centre : Alain RAFESTHAIN
Jean-Michel BODIN
- Pour le C.E.S.R. Pierre TROUSSET
- Pour les communes et EPCI Florent GROSPART (Vendôme)
Jean-Pierre DUVERGNE (Chinon)
Michel GUIMONET (Romorantin)
Gilles DAZIN (Gien)
Aurélien SALLE (Bourges)
Dominique ROULLET (C.C.P.I.)
Alain GOUDEAU (Tours Plus)
- Pour les Autres membres : Norbert KLEIN (Rénacentre)
Michel MOUJART (U.H.C.)
Henri THUILLIER (Université d'Orléans)

Résultat du vote :

Sur 27 votants : 26 votes – 1 bulletin nul.

Candidat	Nombre de voix
Alain Rafesthain	26
Jean-Michel Bodin	26
Pierre Trousset	26
Florent Grospart	20
Jean-Pierre Duvergne	24
Michel Guimonet	23
Gilles Dazin	20
Aurélien Sallé	17
Dominique Roulet	26
Alain Goudeau	26
Norbert Klein	15
Michel Moujart	16
Henri Thuillier	21

Sont élus :



- Pour le Conseil Régional du Centre : Alain RAFESTHAIN
Jean-Michel BODIN
- Pour le C.E.S.R. Pierre TROUSSET
- Pour les communes et EPCI Florent GROSPART (Vendôme)
Jean-Pierre DUVERGNE (Chinon)
Michel GUIMONET (Romorantin)
Gilles DAZIN (Gien)
Dominique ROULLET (C.C.P.I.)
Alain GOUDEAU (Tours Plus)
- Pour les Autres membres : Michel MOUJART (U.H.C.)
Henri THUILLIER (Université d'Orléans)

Le Président de l'Association

Jean-Pierre Duvergne

La secrétaire de séance

Marie-Odile Barthélémy

Le Secrétaire

Patrick Montagne